



Parc National de la
Pendjari
Benin

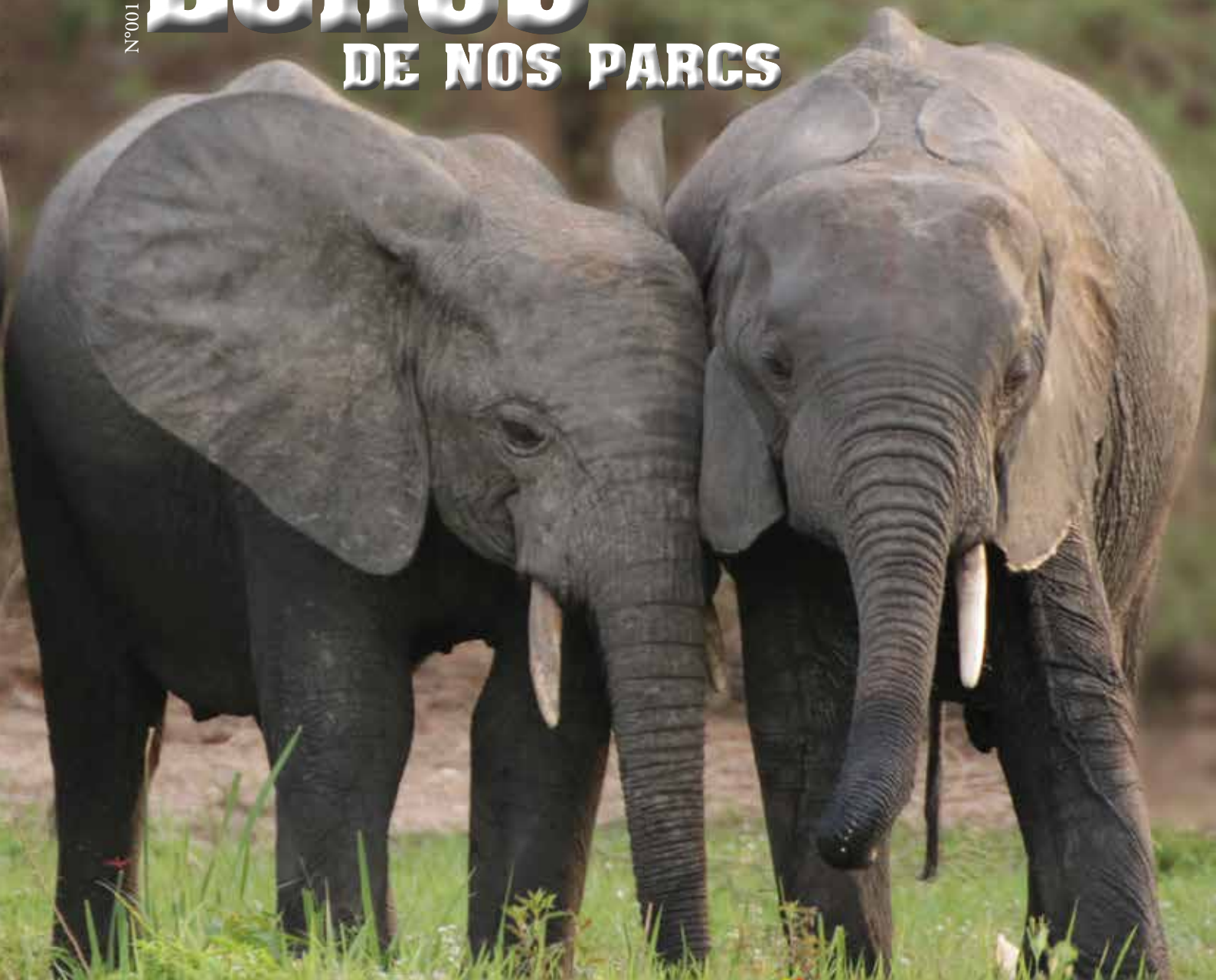


Parc National **W**
Benin

N°001 Juillet 2020

ECHOS

DE NOS PARCS



EQUIPE DE REDACTION

Directeur de Publication

Jean-Yves KOUMPOGUE

Rédacteur en Chef

Jacques KOUGBADI

Ont contribué à cette publication :

- **Thomas Armitt**, Directeur du Tourisme, et du Développement des Affaires ;

- **Marc AGBLA**, Directeur National des Ressources Humaines ;

- **Jean Didier AKPONA**, Coordonnateur des Projets Spéciaux ;

- **O. Franck Josion BABATOUNDE**, Directeur des Actions Périphériques ;

- **Aurlus OUIDEYAMA**, Directeur de la Conservation et de la Gestion de l'Habitat;

- **Mathias SAH**, Chef de la Brigade Spéciale de Surveillance

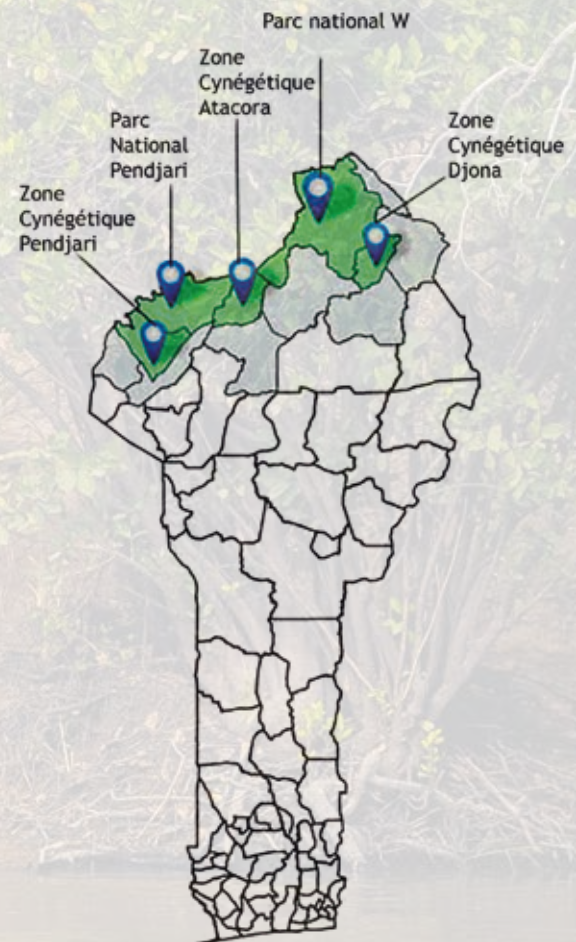
- **Hermione BOKO**, chargée de Promotion Touristique

- **Julien Chevillot**, Responsable Conservation et Assistant des Opérations / Projet PIP/W Bénin



SOMMAIRE

Editorial	4
Message du Directeur du Parc National de la Pendjari.....	6
Actualités	8
Invité : Djaléni DJATTO, Secrétaire Exécutif de l'Union des AVIGREF	12
Réhabilitation du Parc national de la Pendjari : Zoom sur les grandes réalisations.....	14
Mise en œuvre du Plan d'Intervention Prioritaire de réhabilitation et de développement du Parc national W Bénin, African Parks relève le pari.....	20
Nos partenaires	26
Nos agences agréés.....	26
Informations pratiques.....	27



Editorial

Jean Marc FROMENT

Notre approche de la conservation privilégie une gestion participative avec l'implication de l'ensemble de la chaîne des valeurs du secteur et le bien-être des populations riveraines des parcs qui demeurent la propriété de chaque Etat.

L'ONG Internationale African Parks a signé une Convention de délégation de gestion du Parc national de la Pendjari avec le Gouvernement depuis le 17 mai 2017 pour une durée de dix ans renouvelables. Le recours à l'expertise d'African Parks tient lieu à son professionnalisme et sa riche expérience dans la gestion des parcs nationaux en Afrique. La capacité de construire un avenir économique et financier est aussi l'une des raisons ayant motivé le choix du Gouvernement béninois afin de garantir une gestion efficiente et pérenne des ressources du Parc afin de développer le tourisme et d'en faire un levier du développement économique du Bénin.

La stratégie d'African Parks repose essentiellement sur cinq piliers à savoir : (i) l'application de la loi ; (ii) la conservation de la biodiversité ; (iii) le développement communautaire ; (iv) le tourisme et l'entreprise ; (v) le management et le développement des infrastructures.

Notre approche de la conservation privilégie une gestion participative avec l'implication de l'ensemble de la chaîne des valeurs du secteur et le bien-être des populations riveraines des parcs qui demeurent la propriété de chaque Etat.

Désormais la gestion du Parc national de la Pendjari est assurée avec beaucoup plus de rigueur et conformément aux normes internationales en matière de conservation.

Aussi, eu égard aux évolutions enregistrées, l'expertise d'African Parks a-t-elle été sollicitée pour accompagner la Direction du Parc national du W Bénin dans la mise en œuvre de son Plan d'Intervention Prioritaire (PIP) de Réhabilitation et de Développement afin de préparer la délégation de sa gestion en octobre 2020.

Nous remercions le Gouvernement de la République du Bénin qui met tout en œuvre pour le respect de ses engagements ainsi que nos divers partenaires, à savoir le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD), le Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts, l'Agence Nationale de Promotion des Patrimoines et de Développement du Tourisme (ANPT), le Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF), la Direction Générale des Eaux, Forêts et

Chasse (DGEFC), Wyss Foundation, National Geographic Society, la Fondation des Savanes Ouest-africaines (FSOA), la KfW, la Wildcat Foundation, Elephant Crisis Fund, le Lion Recovery Fund pour leurs appuis financiers précieux.

Tout en remerciant les équipes sur le terrain pour le formidable travail réalisé et l'équipe de rédaction de cette publication, nous espérons qu'il vous apportera les informations nécessaires sur les activités de nos parcs et sera pour nous un précieux outil de dialogue sur les thématiques de la conservation au Bénin.





Lion de l'Afrique de l'Ouest filmé dans la Pendjari

Message du Directeur par intérim du Parc National de la Pendjari

Jean-Yves KOUMPOGUE

le Parc National de la Pendjari est l'une des plus belles attractions de notre pays le Bénin, offrant à la fois un tourisme de vision et de chasse sportive.

Le Parc National de la Pendjari créée depuis 1961 a été classé comme réserve de faune depuis 1954 et a été reconnu comme réserve de biosphère par l'UNESCO depuis 1986. Inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis le 07 juillet 2017, le Parc National de la Pendjari est l'une des plus belles attractions de notre pays le Bénin, offrant à la fois un tourisme de vision et de chasse sportive.

La gestion de ce patrimoine et son développement constituent des défis majeurs pour notre Organisation, dans la droite ligne de la vision du Gouvernement qui est de faire du Parc National de la Pendjari, la référence en Afrique de l'Ouest.

En effet, depuis la signature du contrat de gestion du parc confié à African Parks pour une période de dix (10) ans renouvelables, en raison de son expertise et de sa longue expérience dans la gestion des parcs nationaux en Afrique, la Pendjari depuis août 2017 fait meilleure fortune.

Du renouvellement des infrastructures à la conservation de la faune, en passant par la modernisation des outils de communication et de surveillance, le recrutement d'une main d'œuvre hautement qualifiée et motivée, tout semble s'améliorer à grand pas.

Le Parc jadis soumis à de fortes pressions anthropiques renaît progressivement de ses cendres. Si l'activité touristique a connu une croissance significative pendant la saison 2017-2018 et au début de l'année 2019, la

menace terroriste et maintenant la pandémie du covid-19 ont entraîné son ralentissement.

Dans un tel contexte, le personnel dont les ardeurs et les sacrifices sont patents doit renouveler d'efforts pour l'atteinte des objectifs fixés. Notre ambition est d'atteindre 9000 visiteurs par an et de doubler la population de la faune d'ici à 2027. Pour ce faire, le renforcement de la sécurité avec une vigilance plus accrue, la rigueur dans l'application de la loi, l'entretien et la poursuite de la construction des infrastructures, ainsi

que la mise en œuvre cohérente des actions de développement en faveur des populations riveraines des parcs sont les éléments essentiels qui vont focaliser nos énergies à court et moyen termes. Aussi voudrais-je remercier le Gouvernement du Bénin et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour leurs apports précieux en matière de financement du

Parc. Je remercie également les responsables et le personnel des Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune (AVIGREF), les autorités politico-administratives, traditionnelles et religieuses et les populations riveraines, pour leurs diverses contributions. Je voudrais enfin compter sur l'engagement renouvelé de chacun et de tous afin de relever le défi de faire du Parc National de la Pendjari un pilier important du rayonnement et du développement de notre pays.





Visite du Ministre du Tourisme de la Culture et des Arts au Parc national de la Pendjari

Le Parc National de la Pendjari a accueilli les 28 et 29 février 2020, le Ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts, Monsieur Jean Michel ABIMBOLA et sa délégation composée entre autres du Directeur Général de l'Agence Nationale de Promotion des Patrimoines et de Développement du Tourisme (ANPT), José PLIYA, et du Directeur du Développement du Tourisme, Bertrand ADJOVI. Cette visite a permis au Ministre d'apprécier les travaux effectués par African Parks depuis la mise en œuvre du contrat de délégation de gestion en août 2017 pour la réhabilitation et le développement du Parc National de la Pendjari.

Après un peu plus de deux ans de gestion, African Parks a réalisé d'importants travaux notamment : la construction d'une base opérationnelle, l'acquisition de deux aéronefs et la construction d'une piste d'atterrissage,

le recrutement de plus d'une centaine de Rangers qui assurent la lutte anti-braconnage, l'inventaire de la faune, la pose de colliers à des familles d'éléphants et de lions pour leur suivi à distance, la surveillance aérienne du parc, la construction de nouveaux lodges, de nouveaux circuits touristiques et la mise en œuvre d'un plan de développement communautaire en faveur des populations riveraines, en collaboration avec l'Union des Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune (AVIGREF).

Le Ministre a exprimé sa fierté à l'endroit d'African Parks pour les réalisations accomplies : « Les mots me manquent pour décrire les succès réalisés en si peu de temps », a-t-il écrit, sur sa page Facebook. Il a également rassuré les béninois et les étrangers des dispositions exceptionnelles qui sont prises, tant pour assurer la sécurité des visiteurs que pour leur offrir



Visite du Ministre du Tourisme, de la Culture et de l'Art au Parc National de la Pendjari



Séance de travail du Ministre avec le PMU

une expérience captivante et les a invités à visiter le Parc. Il a par ailleurs exprimé son admiration envers le personnel du Parc : « J'ai pu constater, et toute l'équipe avec moi, une équipe enthousiaste, une équipe volontaire, une équipe de béninois et d'étrangers qui aiment ce parc, qui aiment ce job et qui méritent d'être encouragés » a-t-il conclu. Par ailleurs, le Parc a également accueilli

quelques célébrités, à savoir Kwena Baloyi, ambassadrice culturelle et influenceuse venue de l'Afrique du Sud, les 16 et 17 janvier 2020 et Flora Coquerel, ancienne Miss France, Top Model et influenceuse, les 06 et 07 mars 2020 dans le cadre du tournage d'un documentaire qui sera diffusé en 2021 sur la chaîne de Télévision Canal Plus.



Entrée de la ville de Tanguiéta

Contribution à la lutte contre la maladie du covid-19 : Plus de 12.000 masques de protection et des lots importants de matériels d'hygiène déjà distribués par l'ONG African Parks aux populations riveraines des Parcs nationaux de la Pendjari et du W Bénin

Dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la propagation de la maladie du corona virus (COVID-19), l'ONG African Parks Bénin apporte sa contribution à travers la mise en œuvre rigoureuse des mesures d'hygiène et de protection recommandées, des actions de sensibilisation, la mise à disposition de matériels de protection au profit de son personnel ainsi que des populations riveraines des Parcs nationaux de la Pendjari et du W Bénin.

Aussi des communiqués de sensibilisation rappelant les gestes barrières ont-ils été diffusés sur les radios locales de Tanguiéta, Kandi, Banikoara et Kérou en français et dans les langues nationales pendant deux semaines. Des crieurs publics ont été mobilisés pour la sensibilisation. Des séances de sensibilisation sur la menace du virus et les gestes barrières ont été organisées dans les localités riveraines des Parcs nationaux de la Pendjari et du W Bénin.

7 000 masques ont été distribués directement aux populations à Tanguiéta, Kandi, Banikoara, Malanville, Karimama et Kérou.

5 000 masques de fabrication locale, 50 dispositifs de lavage des mains avec pompe à pied et 50 litres de gel hydro-alcoolique et 25 litres de savon liquide ont été remis à la Mairie

de Kandi pour être distribués à la population.

De plus, une campagne de sensibilisation conjointe a été organisée par African Parks Bénin, le Programme RBT-WAP/ GIC-WAP, la Croix Rouge et l'Union des AVIGREF. Dans ce cadre une formation a été organisée le 27 mai 2020, à la Salle de formation de la Croix Rouge à Tanguiéta au profit d'une trentaine de ses volontaires. Avec les animateurs du Parc national de la Pendjari, ces volontaires ont sillonné, 105 villages, pendant 05 jours, du 28 mai au 1er juin 2020, pour poursuivre la sensibilisation en rappelant aux populations les mesures barrières. Des matériels d'hygiène et de protection ont également été distribués aux riverains. Il s'agit d'un lot composé de 2 000 masques de protection offerts par African Parks Bénin, 2 000 masques et 50 litres de savon liquide offerts par le Programme RBT-WAP/ GIC-WAP et 400 dispositifs de lavage des mains offerts par la Croix Rouge.

Environ 6 000 ménages ont été visités et 30 000 personnes impactées du côté de la Pendjari et 153 villages visités avec 8 500 personnes touchées dans le W.

Le bien-être des populations riveraines des parcs est une préoccupation majeure pour African Parks et ses partenaires.



Distribution de masques de protection anti COVID-19 à la population de Mamassy Peuhl (Commune de Karimama) Parc W Bénin



Distribution de masques de protection anti COVID-19 à la population de Karimama Centre



Quelques agents de la direction du Parc Pendjari à Tanguéta



50 dispositifs de lavage de mains remis à la Mairie de Kandi (Parc W) pour servir aux populations



Sensibilisation et distribution de masques à Batia (Parc Pendjari)



Sensibilisation et distribution de masques à Malanville (Parc W)



Remise de 5 000 masques à la Mairie de Kandi (Parc W)

Djaléni DJATTO, Secrétaire Exécutif de l'Union Régionale des AVIGREF

Œuvrer à faciliter l'accès aux ressources par les populations à travers des ouvertures non distantes d'un village à l'autre de la clôture en cours de construction



Pendjari Info : Monsieur le Secrétaire Exécutif, en quelle année l'AVIGREF a-t-elle été créée ?

SE/AVIGREF : Créée en 1994 en tant qu'Association Villageoise des Chasseurs (AVC) et restructurée en 2001 en Association Villageoise de Gestion des Réserves de Faune (AVIGREF), l'AVIGREF a pour rôle de : - contribuer au renforcement de la cogestion de la Réserve de Biosphère de la Pendjari ; - défendre la biodiversité de la Réserve de Biosphère de la Pendjari au côté du gestionnaire ; - oeuvrer à l'amélioration du bien-être social et économique des populations riveraines.

Quelles sont les activités menées par l'AVIGREF et quels sont les résultats obtenus ?

L'Union des AVIGREF assure notamment : - la sensibilisation des populations sur les enjeux de la conservation des ressources naturelles de la RBP et sur la vie associative ; - le développement des Activités Génératrices de Revenus - AGR - (maraîchage, élevage des volailles et petits ruminants, apiculture, aulacodiculture, cuniculture, production de riz, éco-tourisme, petite chasse, transformation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)); - la promotion de l'agriculture biologique dans la Zone d'Occupation Contrôlée (ZOC), - la contribution à la surveillance du parc, à la gestion des activités cynégétiques, du tourisme de vision

et à son aménagement ; - la délimitation consensuelle et la gestion de la ZOC ; - l'organisation et le suivi du fonctionnement des AVIGREF, de la faïtière à la base ; - la rédaction des projets et la recherche de financements ; - la participation aux forums nationaux, régionaux et internationaux. Au titre des résultats obtenus nous avons : - l'organisation des populations à travers les AVIGREF stables et fonctionnelles ; - l'acceptation des populations à la réserve et le respect des règles d'accès aux ressources ; - la réduction des délits liés à la gestion de la RBP sous toutes ses formes ; - l'amélioration substantielle des revenus des populations riveraines ; - la création des emplois locaux (20 permanents et environ 1300 occasionnels et saisonniers) ; - le freinage de l'avancée du front agricole autour du parc ; - l'amélioration de la fertilité des sols de la ZOC par l'agriculture biologique dont le coton biologique qui a permis de convertir 3701 agriculteurs conventionnels en bio, 1602 ha en bio et de produire 55 500 tonnes de coton biologique en 10 saisons agricoles ; - la distribution dans les villages périphériques de la viande issue de la chasse sportive ; - la signature et la mise en œuvre de 25 contrats de financement et de 09 contrats de partenariat en 15 ans ; - l'obtention du Prix Equateur de la meilleure Organisation Non Gouvernementale contribuant substantiellement à la conservation de

l'écosystème ouest-africain ; - l'obtention du Prix national de promotion de la meilleure initiative économique locale de 2009 organisé par le Ministère de la Décentralisation.

Quels sont les partenaires de l'Union des AVIGREF ?

Les partenaires de l'Union des AVIGREF sont : African Parks , GIZ, CENAGREF, PNUD, UICN, FFEM, FEM, Helvetas, AIC, AVN, etc.

Comment appréciez-vous les relations entre African Parks et l'Union des AVIGREF dans le cadre de la gestion du parc ?

Les relations sont bonnes bien que les deux parties doivent encore faire des efforts pour leurs améliorations afin de donner une visibilité aux actions de l'Union des AVIGREF.

Quelles sont les innovations apportées par African Parks dans la gestion du parc ?

Les innovations apportées par African Parks sont notamment : - la construction

de la clôture pour limiter les dégâts causés par les animaux sauvages sur les cultures et mieux contrôler l'accès aux ressources par les populations riveraines, - l'amélioration du système de surveillance par l'augmentation de l'effectif des rangers et la surveillance aérienne ; - l'aménagement et le reprofilage direct des pistes ; - la construction de nouveaux Lodges pour améliorer la qualité et la capacité d'accueil des touristes, - la construction d'une nouvelle entrée à la limite de la ZOC.

Quelles sont vos doléances à l'endroit d'African Parks ?

Nous souhaitons que African Parks fasse en sorte de :

- oeuvrer à faciliter l'accès aux ressources par les populations à travers des ouvertures non distantes d'un village à un autre de la clôture en cours de construction ;
- innover et mettre en œuvre de façon pratique les AGR au profit des populations ;
- déléguer certaines activités communautaires à l'Union des AVIGREF pour la rendre plus visible auprès des communautés riveraines, - faciliter l'accès à l'eau potable aux populations riveraines.



Adaction d'eau pour l'abreuvement du bétail à Daga (Commune de Matéri)

REHABILITATION DU PARC NATIONAL DE LA PENDJARI : ZOOM SUR LES GRANDES REALISATIONS



L'un des bungalows supérieurs avec douche externe de Pendjari Lodge

Après un peu moins de trois ans de gestion, African Parks a accompli d'importantes réalisations dans les domaines du management et du développement des infrastructures, de l'application de la loi, de la conservation de la biodiversité, du développement communautaire et du développement du tourisme. Tout ceci a été possible grâce au précieux concours du Gouvernement du Bénin et des partenaires importants tels que Wyss Foundation, National Geographic Society, la GIZ, la KfW à travers la Fondation des Savanes Ouest-africaines «FSOA», la Wildcat Foundation, Elephant Crisis Fund, le Lion Recovery Fund à qui nous adressons notre profonde gratitude.



Clôture électrique pour la prévention des conflits hommes-faune



L'Aéronef ULM (Pendjari)



Nouveau bâtiment administratif construit

MANAGEMENT ET INFRASTRUCTURES

Après la signature du Contrat de délégation de gestion avec le Gouvernement en mai 2017 les structures mises en place permettent une gestion participative et efficiente du Parc.

Il s'agit de l'Unité de gestion composée des Directeurs recrutés directement par African Parks et qui assure la gestion du parc sous la supervision d'un Comité de suivi réunissant les représentants du Gouvernement et ceux d'African Parks.

Aussi l'Union des Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune (AVIGREF) est-elle reconnue comme un partenaire privilégié dans la gestion du parc, notamment la mise en œuvre des actions de développement communautaire en faveur des populations riveraines.

Par ailleurs, les recrutements de personnel se font sur une base compétitive. L'effectif du personnel au 31 mars 2020 est de 242 dont 218 employés nationaux, 12 expatriés, 6 fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse, 05 prestataires de services indépendants et 01 volontaire.

Plusieurs infrastructures ont été mises en place pour une meilleure exploitation du parc. Il s'agit notamment de :

- la construction d'une base opérationnelle à l'intérieur du Parc : Elle regroupe les logements du personnel et des bureaux pour les différents départements (Lutte anti braconnage, Conservation, Tourisme et Opérations) ainsi que le camp de formation des rangers. Ces infrastructures permettent de gérer le parc

depuis l'intérieur, contrairement à la gestion qui était assurée précédemment dans les bureaux à Tanguiéta ;

- la construction d'une piste d'atterrissage pour aéronefs ;
- l'achat de deux aéronefs dont un ULM et un CESSNA ;
- la location d'un hélicoptère pour la surveillance aérienne du parc.

De plus, l'entretien des routes principales et secondaires est une priorité pour l'accessibilité au parc. C'est dans ce contexte qu'un certain nombre d'équipements ont été acquis par la direction du parc afin d'être autonome et efficient dans la réalisation des travaux d'aménagement avec l'utilisation d'un tracteur et d'un accessoire de dégagement. De nouvelles routes ont été tracées pour améliorer la visibilité de la faune et appuyer le tourisme.

Le point des réalisations se présente comme suit : - 115 Km de nouvelles pistes saisonnières ont été ouverts ; - 50 km de pistes saisonnières ont été améliorés comme « toute saison » (latérite) ; - 65 km de nouvelles pistes saisonnières ont été ouverts le long de la ligne de clôture en construction ; - 50 km de route principale ont été entretenus et améliorés (routes touristiques et accès à la base opérationnelle) ce qui permet d'assurer une capacité opérationnelle toute l'année ; - le pont de Podiéga a été construit ; - 10 passages en béton (dérivés) et 8 passages en pierres additionnelles ont été construits ; - une barrière a été construite au poste-frontière d'Arly. Aussi, dans le but de réduire les conflits hommes-faune, la construction d'une clôture électrique de 98 km est-elle en cours.





Pose de colliers à 25 familles d'éléphants au Parc National de la Pendjari pour faciliter leur suivi à distance

APPLICATION DE LA LOI

Au titre de l'application de la loi, une centaine de Rangers ont été recrutés pour la lutte anti-braconnage en 2017 et 2018. Un complément de 12 nouveaux Rangers ont été recrutés et formés cette année portant l'effectif des Rangers à 111 agents.

Une nouvelle salle des opérations a été construite, un réseau de radio numérique VHF a été établi pour couvrir totalement le complexe de la Pendjari et cinq rangers ont été formés pour devenir des opérateurs de communication.

Du 24 août 2017 au 30 avril 2020, les rangers ont effectué des patrouilles, confisqué 1893 kg de viande de brousse et 1423 kg de poisson illégal, procédé à 454 arrestations qui ont abouti à 211 condamnations. Les peines appliquées pour le braconnage ont été renforcées et vont jusqu'à quatre ans de prison.



Trophées d'éléphant saisis au Parc National de la Pendjari

CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

Avec le soutien de Elephant Crisis Fund et du Lion Recovery Fund, des colliers émetteurs ont été posés sur 23 familles d'éléphants et 10 familles de lions et facilitent leur télésurveillance.

Avec la contribution de la FSOA/KFW GIZ, un recensement total de la faune a permis de mettre à jour l'effectif des populations, d'éléphants estimé à 2000 et de buffles, estimé à 4000 ; ainsi que celles des grandes antilopes du complexe.

Le suivi des populations de lions dans les aires protégées du WAP effectué en collaboration avec ZSL et Panthera a permis d'estimer un effectif de 80 lions dans le complexe Pendjari sur 155 lions pour le WAP, les zones burkinabè exclues.

Une étude écologique a permis de découvrir des activités de braconnage et d'exploitation forestière incontrôlées à Seri, une zone adjacente au parc considérée comme une zone de dispersion d'espèces telles que les éléphants et les lions. En accord avec les communautés riveraines et les autorités communales des négociations ont été entreprises à l'endroit du Gouvernement en vue de classer la zone de Seri en tant qu'aire protégée du Complexe de la Pendjari.

Dans le cadre du suivi et de l'implémentation des bonnes pratiques de chasse dans les zones cynégétiques situées autour du parc national de la Pendjari, les quotas de chasse sont fixés



Remblayage voie Tanguiéta-Porga (Octobre 2019)



Don de poubelles à l'ACHA/TANGUIETA (Décembre 2019)

sur la base du recensement de la faune. Des études réalisées en vue de l'introduction de nouvelles espèces telles que le rhinocéros, la girafe, l'élan de Derby ont été favorables.

DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

L'engagement communautaire est une priorité essentielle. Environ 40.000 personnes vivent dans les environs du parc et l'Union des Associations Villageoises de Gestion des Réserves Fauniques (AVIGREF), une organisation avec laquelle nous travaillons en étroite collaboration, représente leurs intérêts communs. Nous avons développé un partenariat avec l'Union des AVIGREF pour favoriser la collaboration et la circulation de l'information entre la direction du parc et les communautés.

Un Plan de Développement Communautaire a été adopté. En effet, du 24 août 2017 au 30 avril 2020 près de 7 927 écoliers et élèves et 462 enseignants ont participé à des programmes d'éducation environnementale. 20 écoles ont bénéficié d'une subvention de 500 000f chacune pour l'achat de matériels et d'équipements pédagogiques. Ces ressources ont également servi à rémunérer certains enseignants communautaires et à financer de petits travaux d'aménagement dans des écoles. Pour réduire la pression exercée sur les ressources naturelles, nous avons contribué à la création d'une pépinière et plus de 12 433 plants ont été mis en terre, dont 400 dans des

écoles. De plus, la direction a soutenu les projets agricoles de l'Union des AVIGREF concernant le coton biologique, le sésame et le soja pour 120 hommes et 165 femmes bénéficiaires.

Un point d'eau a été créé près du marché de bétail de Matéri, garantissant que le bétail ait suffisamment d'eau tout en décourageant les pâturages et l'abreuvement illégaux à l'intérieur du parc. Trente-six permis d'utilisation de ressources naturelles ont été délivrés à des membres des communautés, la plupart d'entre eux soutenant l'abreuvement du bétail et l'extraction d'huîtres ; 9.588 kg de viande de gibier provenant de la chasse sportive ont été distribués aux villages les plus démunis, en tant que source de protéines clé.

De plus, trois clubs environnementaux ont été créés et animés respectivement au CEG 1 de Tanguiéta et dans les villages de Sangou et Nagasséga, à travers le développement de thématiques liées à la préservation de l'environnement et du Parc et 3.500 plants ont été mis en terre.

Quatre éditions d'Umuganda, (activités de participation communautaire) ont été organisées en 2019. Il s'agit du remblayage de la voie Tanguiéta-Porga et des séances de nettoyage et d'assainissement de la ville de Tanguiéta. Dans ce cadre, 10 poubelles ont été offertes à l'Association Communale d'Hygiène et d'Assainissement de la ville de Tanguiéta. Une enveloppe de 200.000 FCFA a été offerte à l'Association de Développement de la Ville

de Porga. Des tournées d'information et de sensibilisation sur la vision et la stratégie d'African Parks pour la gestion du Parc ont été organisées dans 29 villages pour recueillir les doléances des riverains pour le développement de leur localité.

Enfin en ce qui concerne les activités génératrices de revenus, un projet d'apiculture a été initié. Soixante trois bénéficiaires ont été sélectionnés et formés dans la période du 16 au 27 mars 2020. L'objectif est de les aider à abandonner les activités à risque pour le Parc.

DEVELOPPEMENT DU TOURISME

Grâce aux efforts de promotion, le Parc a enregistré 6.315 entrées en 2018 et 4090 entrées en 2019. Les recettes brutes des droits d'entrée ont atteint 105.000 \$ en 2018 et 80 000 \$ en 2019. La chasse sportive dans les concessions adjacentes au Parc de la Pendjari a généré des revenus bruts de 198.000 \$ en 2018 et 100 000 \$ en 2019.

Cette année le Pendjari Lodge a fait peu neuve et diversifié son offre initiale. De 6 tentes safaris, elle est passé à 6 tentes réaménagées et à 6 bungalows. Ces derniers offrent une intimité plus grande et une vue imprenable sur le paysage alentours. De plus, un nouveau site de camping a été ouvert. Il s'agit du Camping de la Podiéga. Situé sur la piste dite La Podiéga, nommée comme tel d'après la rivière Podiéga qui coule tout près, l'aire du camping est une nouvelle offre pour cette saison et dispose de : trois douches et trois toilettes ; un espace barbecue et un feu de camp ; un espace commun sous-toit ; de l'eau courante ; une aire de camping d'une capacité de 20 places ; et la proximité d'une mare.

De plus, un nouveau site de camping dénommé «Camp Tedengal» est cours de construction. Tedengal est un campement de tentes

idéalement situé au cœur du parc, dans une zone exclusive, au milieu d'une chaîne de collines. Confortablement installé dans sa tente, le touriste surplombera les plaines environnantes. Ouvert durant la saison sèche uniquement, de Mi-Décembre à début Mai, il offrira à ses invités une expérience authentique et exclusive.

Un parc ne pouvant perdurer sans inclusion des communautés, il a été choisi de s'inspirer de l'une des nombreuses ethnies riveraines pour le design de Tedengal. Quelle ethnie pouvait le mieux représenter un camp mobile que la tribu nomade Peuhl. Tedengal se pare ainsi d'une multitude de couleurs chatoyantes et d'artisanat local, créant une atmosphère chaleureuse et feutrée. Tedengal signifie Solidarité en langue Peulh. Le nom a été choisi par les communautés riveraines Peulhs qui ont été consultées.



Hébergement du Camp Tedengal

Impact économique

La gestion du parc national de la Pendjari a un impact positif sur les communautés riveraines et sur l'économie locale. En effet, en matière d'emploi, l'effectif au 31 mai 2020 est de 341 salariés béninois dont 238 à plein temps et 103 intérimaires. Pour la période d'août 2017 au 30 avril 2020, le montant total des salaires versés est de 2.100.000\$ US. L'acquisition de fournisseurs de services et l'achat de biens locaux s'élevant à 748.000 \$ US et le soutien en matière de développement communautaire s'élève à 900.000 \$ US. Le montant des taxes payées est de 193.000 \$ US.

Concernant les revenus liés au tourisme, le parc a perçu 140.000 US\$ de frais d'entrée de 2018 à 2019, pour plus de 7000 visiteurs. Au total, 2754 visiteurs sont entrés dans le parc national de la Pendjari de Janvier à Mai 2020. Sur ce nombre, 526 étaient des visiteurs payants et 2228 étaient non payants (écoliers, enseignants du programme de visite scolaire). Sur les visiteurs payants, 40.75 % étaient internationaux, 3.45 % régionaux (région de la CEDEAO) ; 3.15% étaient des expatriés résidents et 52.7 % de ressortissants béninois. Le taux de fréquentation du Lodge est de 50 à 60% par an.



Rangers en patrouille au Parc National de la Pendjari (Octobre 2019)



A gauche, le Directeur Monsieur Aziz BELLO et en face les Rangers du Parc W Bénin

Mise en œuvre du Plan d'Intervention Prioritaire (PIP) de réhabilitation et de développement du Parc national du W Bénin, African Parks relève le pari

Lancé depuis le 21 novembre 2019, le Plan d'Intervention Prioritaire de réhabilitation et de développement du Parc National du W Bénin évolue à grand pas.

L'objectif est de renforcer les compétences nationales en matière de gestion des aires protégées. Pour ce faire, le Gouvernement et la Fondation des Savanes Ouest-africaines (FSOA) ont recouru à l'expertise d'African Parks pour l'accompagnement à court terme de l'équipe du parc afin de :

- améliorer ses performances en matière de surveillance du Complexe ;
- mettre en place une Brigade Spéciale ;
- préparer et faciliter la mise en œuvre de la délégation de gestion du Complexe W.

Pour atteindre ces objectifs, trois (03) axes stratégiques ont été définies à savoir : renforcer les structures existantes pour améliorer la sécurisation du Complexe ; préparer et initier la mise en place de la Brigade Spéciale du W Bénin ; engager un dialogue avec les autorités locales et traditionnelles, les communautés locales, les ONG et les associations pour construire un soutien de la périphérie et appuyer le

sauvetage du Complexe du W.

Ainsi, une Unité de Gestion administrative, financière et logistique autonome a été mise en place par African Parks et la réhabilitation des infrastructures existantes est en cours.

Un Comité de suivi présidé par le Directeur Général du Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) supervise l'exécution des travaux prévus pour s'achever le 30 septembre 2020, soit après une durée de 12 mois.

Il convient de souligner que le financement du Plan de réhabilitation et de développement du W Bénin est assuré par le Gouvernement et la Fondation des Savanes-Ouest Africaines (FSOA). Le PIP est cofinancé par la Fondation des Savanes Ouest Africaines (3 109 000 euros) et le Gouvernement Béninois (529 000 euros) soit un montant total de 3 638 000 millions d'euros équivalant à 2.386.921.258 FCFA. Les activités s'articulent principalement autour de l'application de la loi, le développement des infrastructures, la lutte antibraconnage, l'appui aux communautés riveraines du parc et la conservation.

APPLICATION DE LA LOI

La lutte anti-braconnage est une exigence de l'application de la loi sur la faune afin de préserver les ressources du parc. Pour ce faire, les dispositions ont été prises afin de mettre en place une force de surveillance efficace. Ainsi il a été procédé à l'évaluation des Forestiers, Eco-gardes et Pisteurs du Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF). Ceci a abouti à la sélection et à la formation de 55 agents de surveillance (6 forestiers, 7 Eco-gardes, 14 pisteurs et 28 militaires détachés spécialement de la 7ème BIA de Kandi) dénommée « l'Equipe Unifiée », et exécutant les activités de surveillance sur l'ensemble du Parc National du W Bénin depuis janvier 2020. De plus, un test de présélection de Rangers a été organisé à Kérémo et Alfakoara ; une cinquantaine de candidats ont été sélectionnés puis 34

retenus après une seconde sélection qui leur a permis de bénéficier d'une formation de deux mois (BFR) pour devenir Rangers. Les équipements de patrouilles ont été acquis et les équipes sont déployées sur le terrain. En effet, au titre de la période du 1er octobre au 30 avril 2020, 246 patrouilles (5 940 homme-jour) ont été effectuées et 184 incidents ont été enregistrés. 157 arrestations ont été opérées dont 13 braconniers, 20 pêcheurs, 59 éleveurs, 15 exploitants de bois, 14 agriculteurs, et 36 pour autres infractions et pêche illégale. 133 condamnations ont été prononcées donnant lieu à des amendes entre 50 000FCFA et 200 000FCFA et des peines d'emprisonnement allant de 06 mois avec sursis jusqu' à 02 ans fermes (pour trafic d'ivoire - 27 Kg saisis, en Septembre 2019).

Le point des différentes saisies opérées se présente comme suit :

- 12 armes à feu de divers calibres, 32 munitions, 20 motos, 07 vélos, 11 pirogues et filets de pêches, 39 machettes, et 03 tronçonneuses ;
- 550 kilogrammes de viande ;
- 97 kilogrammes de poisson ;
- 30 planches de madriers ;

- 27 kilogrammes d'ivoire.

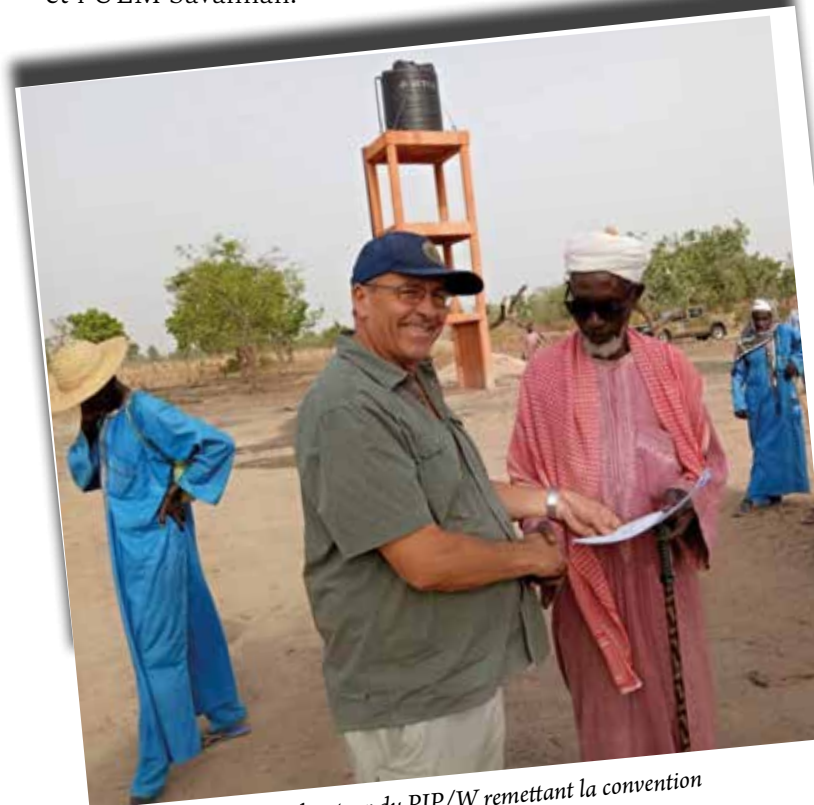
Les patrouilles ont été renforcées par la surveillance aérienne avec au total 163 H 47 mn de vols opérationnels et logistiques effectués dans la période du 17 mars au 30 avril par l'hélicoptère B 407, le Cessna 182 et l'ULM Savannah.



Gourdins et machettes saisis



Fusils saisis



Christophe Lemée, Coordinateur du PIP/W remettant la convention d'exploitation de l'adduction d'eau villageoise au Roi d'Alfakoara



Aéronef ULM du CENAGREF réparé pour le Parc W Bénin

DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

Diverses infrastructures ont été réalisées pour faciliter l'installation du personnel et l'accès aux différents secteurs du Parc afin d'assurer convenablement sa protection. Il s'agit notamment de :

- La réhabilitation de la piste d'atterrissage et du Hangar de Kandi ;
 - la réhabilitation des bureaux du CENAGREF et de l'Union Régionale des Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune (UR-AVIGREF) à Kandi ;
 - la réhabilitation de la base opérationnelle d'Alfakoara : restaurant des Rangers, château d'eau, 13 bâtiments, installation des tentes, restaurant, château d'eau et bloc sanitaire, construction en cours d'un hangar ULM, un garage, un Guest house de 02 chambres, une station de gasoil et essence , l'extension des bureaux de la LAB et la construction d'un mirador ;
 - l'aménagement et l'équipement d'une salle de contrôle avec les équipements de communication nécessaires ;
 - la construction et l'aménagement d'une armurerie ;
 - la construction d'une piste d'atterrissage à Alfakoara (1 000 m x 20 m) et l'aménagement d'un Hangar pour les aéronefs ;
 - l'aménagement d'un Centre de formation des Rangers à Alafakora : 02 tentes instructeurs, 02 tentes salle de classe, 02 plateformes de 10 tentes Rangers, 01 bloc sanitaire et un champ de tir.
 - la réouverture de 620,3 km de piste et l'ouverture de 91,3 km de nouvelles pistes portant le réseau de pistes du Parc à 624,6 Km de pistes saisonnières et 87 Km de pistes toutes saisons) ;
 - la réhabilitation de 7 km de caniveaux sur la piste régionale pour faciliter l'écoulement de l'eau ;
 - le traitement et l'aménagement de 20 points critiques et de trois sites d'érosion avec des matériaux naturels.
- Les 18 Km de pistes entre Koudou et Sampeto sont maintenant accessibles en toutes saisons grâce au traitement des points critiques et sites d'érosion, avec des matériaux naturels. Les travaux permettront de rendre accessible la piste « Alfakoara – Point Triple - Koudou » à tout moment.

De plus, des acquisitions ou réparation d'équipements ont été effectuées à savoir :

- l'achat et l'aménagement de 06 véhicules neufs (04 Land Cruiser simple cabine et 02 Hilux double cabines) et 15 motos neuves au profit des équipes des postes périphériques et animateurs communautaires ;
- la réparation de l'aéronef ULM du CENAGREF, de 06 véhicules, 15 motos et 03 engins (tracteur, pelle mécanique et camion benne) du CENAGREF et de 02 véhicules de l'UR-AVIGREF.

Le point du matériel roulant du Parc National W est de 13 véhicules, 30 motos et 03 machines de chantier (un Tracteur, une pelle mécanique et un camion benne) qui ont été peints aux couleurs du Parc W.

L'achèvement des travaux de réhabilitation de la base opérationnelle d'Alfakoara a permis le déménagement de l'équipe de gestion du PIP à Alfakoara le 19 avril 2020

L'APPUI AUX COMMUNAUTES

L'implication et le bien-être des communautés est un facteur clé de leur adhésion aux actions de conservation. C'est pourquoi, un contrat de partenariat a été signé avec l'Union Régionale des Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune (UR-AVIGREF). Un plan d'action communautaire a été adopté et plusieurs activités réalisées à savoir :

- le recrutement, la formation et le déploiement d'une équipe de 12 animateurs communautaires pour renforcer la communication et les

relations avec les communautés riveraines du Parc ;

- la mise en place d'un cadre de concertation avec les leaders locaux de Kérou, Banikoara, Kandi, Malanville et Karimama et la tenue de séances de sensibilisation hebdomadaires avec les populations ;
- la mise en place d'un système de gestion des plaintes des populations pour le PIP ;
- la construction pour la population d'Alfakoara d'un forage solaire (capacité : 6m³/h) et du point d'eau pour l'abreuvement des animaux domestiques
- l'aménagement de la route d'accès au Centre de santé d'Alfakoara avec de la latérite pour permettre un accès en toutes saisons ;
- l'élaboration d'une stratégie de gestion des troupeaux dans le Parc ;
- l'identification et la délimitation de trois aires de pâturage dans la zone tampon du Parc ;
- le soutien aux communautés dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 par l'achat et mise à disposition de 10 000 masques de fabrication locale, 100 litres de gel hydroalcoolique et 50 stations de lavage de mains.

En effet, un fort lien de collaboration et de confiance s'est créé entre le PIP et l'AVIGREF pour la mise en œuvre des différentes activités de développement du Parc et de sa périphérie et on note un renforcement de la confiance, de la crédibilité et de la compréhension avec l'adhésion des communautés au projet.



Animateurs communautaires recrutés pour le Parc W Bénin



Point d'eau pour l'abreuvement du bétail à Alfakoara



Aménagement de la voie d'accès au Centre de Santé d'Alfakoara



Quelques véhicules du parc automobile du W Bénin



Piste d'atterrissage pour Aéronefs à la base opérationnelle du Parc W à Alfakoara

CONSERVATION ET SUIVI ÉCOLOGIQUE

Avec la collaboration de l'ONG WildCru, l'étude de la distribution des lions, dans le

Complexe WAP par la méthode de suivi par pièges photos a été réalisée. 190 caméras ont été déployées dont 74 dans le Complexe W Bénin.

Impact économique

Le PIP emploie 91 personnes à temps plein, dont 84 Béninois (avec une masse salariale de 261 451 \$ pour les 7 premiers mois d'activités).

Depuis le lancement du projet, les communautés riveraines ont profité des opportunités de travail journalier à travers les travaux d'aménagements des pistes, de la base opérationnelle, de la piste d'atterrissage, du Centre de formation des Rangers et des divers travaux d'infrastructures pour un total de 20 094 homme-jour, ce qui représente un montant de 174 426\$.

La communauté locale a aussi profité du projet, à travers des achats à savoir :

- Prestataires de services et entrepreneurs locaux : 182 051 \$;
- Achats locaux et locations de machines : 193 234 \$.



Bâtiment abritant les bureaux du Parc W Bénin à Alfakoara



Photo de famille après le remblayage de la voie Tanguiéta Porga, 31 octobre 2019



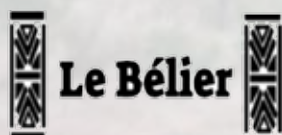
Visite des écoliers au Parc National de la Pendjari dans le cadre du Programme d'Éducation Environnementale, 17 janvier 2020

NOS PARTENAIRES



NOS AGENCES AGREEES

Facilitez vos visites au Parc national de la Pendjari en faisant appel à l'une des Agences de voyage agréées du parc :



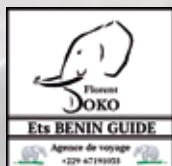
☛ Agence Le Bélier : Tél. +229 97 18 64 96 / +229 61 04 15 83



☛ Agence Eco-Benin / Benin Ecotourism Concern :
Tél. +229 97 95 82 09 // +229 95 28 52 20



☛ Pendji Tours : Tél. +229 97 23 84 83



☛ Agence BENIN GUIDE - BG
Tél. - 229 97 75 39 20 // +229 95 55 31 06 --- whatsapp : +229 67191035
www.beninguide.jimdo.com ----- www.facebook.com/BeninGuideDokoFLORENT

Ces Agences vous proposent des offres touristiques intéressantes incluant un séjour au Parc national de la Pendjari.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, PRIÈRE CONTACTER

Email : pendjari@africanparks.org

Tél. : +229 98 77 05 77

Facebook : <https://web.facebook.com/PendjariNationalPark>

<https://m.facebook.com/PARC-W-BENIN>

Site web : www.africanpark.org

INFORMATIONS PRATIQUES

PARC NATIONAL DE LA PENDJARI, BENIN – INFORMATIONS PRATIQUES 2020-2021

Le parc national de Pendjari constitue la principale composante du vaste complexe transnational W- Arly- Pendjari (WAP) de 32 250 km², qui s'étend sur le Bénin, le Burkina Faso et le Niger. C'est le plus grand écosystème sauvage intact en Afrique de l'Ouest.

Le parc couvre 4 800 km² et est le dernier refuge pour les 1 700 éléphants de la région et 25% des 400 lions ouest-africains en danger critique d'extinction.

HORAIRES IMPORTANTES *

Période de l'année	ENTRÉE / SORTIE DANS LE PARC		ENTRÉE / SORTIE HÉBERGEMENT	
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie
15 Octobre au 31 Mars	6h30 / 17h30	19h00	19h00	6h30 / 16h30
1 ^{er} Avril au 31 Juillet	6h00 / 18h00	7h30	19h30	6h00 / 17h00
1 ^{er} Aout au 14 Octobre	Parc fermé pour le tourisme			

* Les horaires ont été fixés en concertation avec les guides. Il est important de les respecter pour des raisons de sécurité.

FRAIS D'ENTRÉE

FRAIS D'ENTRÉE PAR PERSONNE PAR JOUR - SAISON 2020 - 2021 – Prix en FCFA		
Nationaux Béninois*	Adultes	4 000
	Enfants (7-12 ans)*	1 000
	Étudiants***	2 000
Résidents CEDEAO**	Adultes	8 000
	Enfants (7-12 ans)*	3 000
	Étudiants***	4 000
Visiteurs internationaux (hors CEDEAO)	Adultes	10 000
	Enfants (7-12 ans)*	5 000
	Étudiants***	6 000
Autres informations	Enfants de moins de 7 ans*	GRATUIT
	Frais de groupe (minimum 10 personnes)	-10% / pers
	Taxe sur les véhicules (pour la durée du séjour)	3 000

*Carte d'identité obligatoire **Carte de résidence obligatoire *** Carte d'étudiant de l'année en cours obligatoire

Hébergement

Le **Pendjari Lodge** est situé en plein cœur du parc au sommet d'une colline surplombant un point d'eau. C'est l'endroit idéal pour passer des moments inoubliables dans cet havre de paix pour les animaux sauvages en Afrique de l'Ouest. Observez le cercle de la vie depuis la terrasse du lodge ou de la « piscine infinité », à partir de laquelle vous pouvez observer les animaux qui viennent boire au point d'eau. Il existe deux options d'hébergement : des tentes Safari avec vue sur la savane ou des bungalows face au coucher du soleil.

PRIX DU LODGE PAR NUIT PAR CHAMBRE – SAISON 2020 - 2021 – en FCFA	TENTES SAFARI		BUNGALOWS		
	Simple	Double	Simple	Double	
Nationaux Béninois*	Adultes	25 000	35 000	35 000	45 000
	Supplément enfants (7-12 ans)*	7 500 par personne			
	Lit supplémentaire***	10 000 par lit			
Résidents CEDEAO**	Adultes	40 000	50 000	50 000	60 000
	Enfants (7-12 ans)*	10 000 par personne			
	Lit supplémentaire***	10 000 par lit			
Visiteurs internationaux (hors CEDEAO)	Adultes	60 000	70 000	70 000	80 000
	Enfants (7-12 ans)*	15 000 par personne			
	Lit supplémentaire***	15 000 par lit			
Autres informations	Enfants de moins de 7 ans*	GRATUIT			
	Périodes des fêtes (22 déc-2 Jan)	+15% sur les tarifs hébergement			

Petit déjeuner : 3 500 à 5 000 FCFA ; Déjeuner / Dîner : Menu à 10 000 FCFA ; Menu « à la carte » disponible

Le lodge dispose d'une connexion Wi-Fi par satellite (incluse dans le prix de l'hébergement)

Toutes les options d'hébergement ont des douches, des toilettes et des ventilateurs.

Le lodge dispose d'une piscine à débordement avec vue sur la savane et sur le point d'eau

Un menu spécial Noël et Nouvel An est disponible sur réservation (au moins un mois avant l'événement)

Taxe de séjour : 1 500 FCFA par adulte et par nuit (à partir de 15 ans) en plus du prix quelle que soit la saison



Camping Podiéga situé sur la route connue sous le nom de La Podiéga, du nom de la rivière qui coule à proximité, le camping est un moyen sûr de s'immerger dans la savane de la Pendjari :

- Trois douches et trois WC
- Une zone Barbecue et un feu de camp
- Une paillote commune sous chaume

- Eau courante
- Une zone camping avec une capacité de 20 tentes
- Proche d'un point d'eau

IMPORTANT - Les clients doivent apporter leur propre équipement de camping : tentes, sacs de couchage, articles de toilette, matelas, éclairage, bouteilles d'eau, produits de nettoyage, nourriture, boissons, etc.

TARIFS PAR PERSONNE – SAISON 2020 – 2021		Prix en FCFA
Nationaux Béninois*	Adultes	5 000
	Enfants (7-12 ans)*	2 000
	Étudiants***	3 000
Résidents CEDEAO**	Adultes	8 000
	Enfants (7-12 ans)*	3 000
	Étudiants***	5 000
Visiteurs internationaux (hors CEDEAO)	Adultes	10 000
	Enfants (7-12 ans)*	5 000
	Étudiants***	8 000
Autres informations	Supplément location de tentes	7 000

*Carte d'identité obligatoire **Carte de résidence obligatoire *** Carte d'étudiants obligatoire



Pour tous renseignements sur nos offres, contactez directement le chargé de Promotion touristique au +229 98 77 05 77



AFRICAN PARKS VOUS INVITE A L'OBSERVANCE DES PRECAUTIONS POUR EVITER LE CORONAVIRUS



Se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon ou avec une solution à base d'alcool.



Éviter de cracher et de se moucher sur le sol.



Se couvrir la bouche et le nez avec un masque médical, un mouchoir en papier ou le creux du bras lorsqu'on tousse ou éternue; puis jeter le masque ou mouchoir et se laver les mains.



Si l'on porte un masque facial, s'assurer de bien couvrir la bouche et le nez ; éviter de toucher le masque qui est en place, le jeter immédiatement après utilisation s'il est à usage unique, et se laver les mains aussitôt après.



Eviter tout contact étroit non protégé avec des personnes ayant la fièvre et la toux et consulter un médecin en cas de fièvre, toux et difficultés respiratoires.



En cas de maladie pendant le voyage, informer le conducteur ou l'équipage, consulter un médecin sans tarder et partager ses antécédents de voyage.



Éviter tout contact direct non protégé avec des animaux sauvages ou d'élevage et des surfaces en contact avec des animaux.

N.B. : Toute personne récemment revenue d'un voyage dans un pays à risque (notamment au cours des deux dernières semaines), et présentant l'un des signes de la maladie, doit appeler les numéros **95361104** ou **95361102** du SAMU pour être prise en charge avec diligence.